

Annexe aux Instructions de course type
VOILE LEGERE 2017 – 2020

Régate de bassin 06

Dimanche 15 octobre
2017 Baie de la Salis
Société des Régates d'Antibes Juan les Pins
Grade : 5B, Niveau L

1. AVIS AUX CONCURRENTS

Emplacement du tableau officiel d'information : Base du port de la Salis

2. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 2.1 Emplacement du mât de pavillons : Base du port de la Salis
- 2..2 Délai entre l'affalé de l'Aperçu à terre et l'envoi du signal d'avertissement : 20 minutes

3. PROGRAMME DES COURSES

- 3.1 Programme des courses : 4 courses au programme.
- 3.2 Heure du signal d'avertissement de la première course : 11 heures
- 3.3 Heure limite du dernier signal d'avertissement le dernier jour : 17 heures

4. PAVILLONS DE CLASSE

- 4.1 Minimés : Pavillon optimist
- 4.2 Benjamins : Pavillon optimist barré

5. LES PARCOURS

- 5.1 Signaux définissant le parcours à effectuer : (voir plan en annexe)
- 5.2 Marques à laisser à bâbord
- 5.3 Type banane

6. MARQUES

<i>Marques de départ</i>	<i>Marques de parcours et de dégagement</i>	<i>Marques de changement de parcours</i>	<i>Marques d'arrivée</i>
Bateau avec flamme orange	Marques 1, 2 type cylindriques jaunes	Pas de changement	Bouée crayon jaune (sauf challenge)

7. LE DEPART

- 7.1 Description de la ligne de départ : Entre le mat du bateau comité et le mat du zodiac avec flamme orange

8. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

<i>Classe</i>	<i>Temps cible</i>	<i>Temps limite du premier pour finir</i>
Toutes	50 minutes	90 minutes

- 8.1 Temps donnés à titre indicatif.
- 8.2 Les bateaux manquant à finir dans un délai de 20 minutes après le premier bateau de la classe ayant effectué le parcours et fini sont classés « DNF ». Ceci modifie les RCV 35, A4 et A5.

9. RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION

Emplacement du secrétariat du jury : Base de la Salis

Emplacement de la salle du jury : Base de la Salis

10. CLASSEMENT

10.1 Nombre de courses à valider pour valider la compétition : 2 Courses retirées

(a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses.

(b) Quand 3 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses moins la plus mauvaise.

11. REGLES DE SECURITE

Pas d'émargement

12. BATEAUX OFFICIELS

Identification des bateaux officiels : Pavillon SRA

13. BATEAUX ACCOMPAGNEURS :

Identification des bateaux accompagnateurs : Pas de pavillon significatif

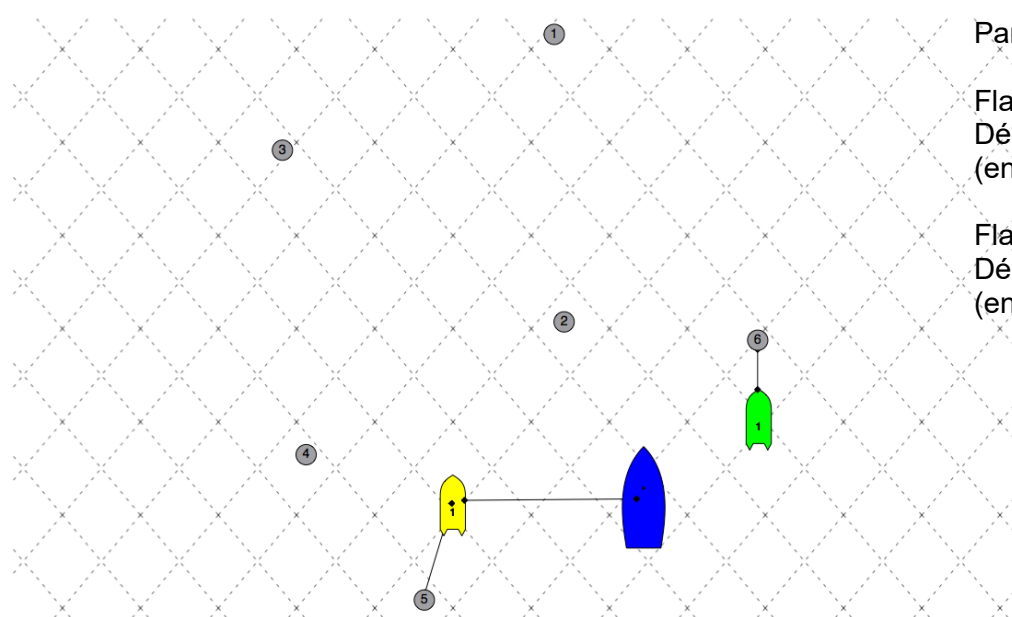
14. PRIX

Remise des prix : aussitôt après la
régate Arbitres désignés :

Président du comité de course : Jean Louis

Chadoutaud Président du jury :

Annexe Parcours



Parcours :

Flamme 1

Départ 1 – 2 – 1 – 2 – Arrivée
(entre marque 6 et Comité)

Flamme 2

Départ 1 – 2 – Arrivée
(entre marque 6 et Comité)